

Système de Gestion des Organismes 145 ou CAMO Symposium Qualité

Référence: SQ 01-PRE

Type: Symposium



Descriptif de la formation

3 règlements récents ont imposé ou vont imposer aux organismes de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de production à se mettre en conformité, en mettant en œuvre notamment un Système de Gestion :

- le 24 mars 2020 : Mise en application avec période de transition de 24 mois des Règlements (UE) 2019/1383 et 2020/270 pour les organismes agréés Partie CAMO
- le 2 décembre 2022 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2021/1963 pour les organismes agréés Partie 145 (homogénéisation avec la Partie CAMO)
- le 7 mars 2023 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2022/201 pour les organismes agréés Partie 21G

OSAC vous propose, sous forme de symposium qualité, de balayer l'ensemble des questions et difficultés rencontrées par les organismes M/G pour effectuer la transition vers les agréments CAMO, afin de partager ce retour d'expérience avec les organismes 145 concernés ;

Stagiaires concernés

- Dirigeant Responsable
- Auditeur ou Responsable d'audit
- sont également concernés : RN, RE et RT.

Conditions de participation:

Symposium gratuit organisé en présentiel, dédié en priorité aux usagers des organismes 145 ou CAMO basés à **Nouméa**.

La session se déroulera le lundi 20 novembre 2023.

Inscription dans la limite de 3 participants par organisme.

La formation aura lieu dans les locaux de la DAC, en salle Biarritz, située au 1er étage du Bâtiment A.

Durée de la formation:

1 jour

Nombre maximum de participants:

25

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence

L'inscription doit se faire depuis le site OSAC, la gratuité sera obtenue en indiquant votre numéro d'agrément.

Objectif pédagogique

Revoir avec les participants, au travers de présentations, d'études de cas, de retours d'expérience et surtout d'échanges, les attendus liés à la mise en œuvre d'un Système de Gestion pour un agrément CAMO ou 145.

Programme

En partant de l'étude du CAMO.A.200 :1_Organisation

2_Politique de sécurité

3_ Identification des dangers et la gestion des risques

4_Compétence du personnel

5_Documentation du Système de Gestion

6_Surveillance de la conformité

... Focus sur :

- Les exigences réglementaires,
- Le retour d'expérience et les difficultés rencontrées.
- Le traitement des écarts notifiés par l'Autorité
- Les thèmes récurrents des écarts notifiés par l'Autorité.

"Symposium animé par Daniel SACCHET, Directeur Qualité d'OSAC"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero